



NEULLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2011**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neully-sur-Seine, le jeudi 29 septembre 2011

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Maire. Monsieur Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Étaient présents : M. AULNETTE, Mme de LESQUEN, Mme LE FLOC'H, M. DELOISON, Mme GALLAIS-DESMOUCEAUX, Mme FOURCADE, Mme GIRAUD-SAUVEUR, M. PIRSON, M. BABEAU, M. VINENT-GARRO, Mme DESCHEEMAER, Mme SALVANES, Mme BENEZIT, Mme DUBOIS-VIZIOZ, M. LE STANG, M. ALARDET, Mme BERTRAND, Mme KLEIN, M. ROUZIERES, M. CARRETTE, M. de FOUCAULT, Mme ETZENBACH-HUGUENIN, Mme GELLE, M. GUEZ, Mme d'ORSAY, Mme MOISSELIN, M. BESSE, Mme LÉBOULANGER, Mme BARRE, Mme MAURIN-FOURNIER, M. SCHINDLER, M. TEULLE

Étaient excusés représentés :

Mme SFEDJ
M. LEGMANN
M. KARSENTY
Mme VANNIER
M. FOURMEAUX
M. CHOURAQUI
Mme MONIN
M. DUPONT
M. de la MOTTE
M. LARMURIER
M. ZERAH

Était excusé non représenté :

M. DEBON

Secrétaire : M. BESSE

Le procès-verbal du 29 juin 2011 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur FROMANTIN prie Monsieur BESSE de donner lecture des décisions municipales prises en application de la délibération n° 7-23032008 du 23 mars 2008 modifiée par la délibération n° 3-14052009 du 14 mai 2009.

<u>N° 188/2011 du 17/06/2011</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par la SELARL MOLAS et ASSOCIES pour ses interventions dans le dossier n° 28460
<u>N° 189/2011 du 17/06/2011</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par la SELARL MOLAS et ASSOCIES pour ses interventions dans le dossier « référé préventif 127 avenue Achille Peretti »
<u>N° 190/2011 du 17/06/2011</u>	Autorisation du maire de signer un marché d'étude et de conseils en assurances pour le renouvellement des marchés publics de prestations d'assurances « dommages aux biens », « tous risques informatiques » et « tous risques expositions »
<u>N° 191/2011 du 17/06/2011</u>	Marché n° 2010M117 relatif à l'acquisition de licences et de mises à jour logicielles - Avenant n° 1
<u>N° 192/2011 du 17/06/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ester en justice devant le tribunal de grande instance dans le cadre de dommages causés au domaine public
<u>N° 193/2011 du 17/06/2011</u>	Marché n° 2008M68 – Renouvellement, mise à niveau et rationalisation des contrats de souscription Autodesk- autorisation de signer l'avenant n° 1 avec la société Geomap
<u>N° 194/2011 du 17/06/2011</u>	Convention d'occupation du domaine public non routier NUMERICABLE
<u>N° 195/2011 du 17/06/2011</u>	Régie de recettes temporaires à l'effet d'encaisser les droits d'inscription de la course pedestre de Neuilly-sur-Seine du 2 octobre 2011
<u>N° 196/2011 du 17/06/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association de l'Ecole des Formes Martiales Internes et Externes
<u>N° 197/2011 du 17/06/2011</u>	Procédure adaptée relative à l'organisation du Forum des sports de Neuilly-sur-Seine pour l'année 2011
<u>N° 198/2011 du 17/06/2011</u>	Procédure adaptée ouverte – Acquisition d'outillages à main – Annule et remplace la décision municipale n° 184/2011 du 9 juin 2011
<u>N° 199/2011 du 20/06/2011</u>	Exercice du droit de préemption urbain sur les lots de copropriété n° 200 et 216 dans l'immeuble sis 149 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 200/2011 du 22/06/2011</u>	Marché n° 2011M60 – Fourniture et installation de mobiliers petite enfance pour l'ouverture de la crèche et halte garderie rue du pont - autorisation de signer l'avenant n° 1 avec la société Nouvelle Moludo
<u>N° 201/2011 du 22/06/2011</u>	Autorisation de Monsieur le Maire à accepter une indemnité de sinistre suite au dégât des eaux du 10 juin 2010 dans le bâtiment communal sis 125 avenue Achille Peretti à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 202/2011 du 22/06/2011</u>	Acquisition d'une autolaveuse accompagnée

<u>N° 203/2011 du 24/06/2011</u>	Fourniture d'acquisition d'outillages ateliers tous corps d'état – Procédure adaptée ouverte relative au lot n° 5 « climatiseurs mobiles avec splits »
<u>N° 204/2011 du 24/06/2011</u>	Fourniture d'acquisition d'outillages ateliers tous corps d'état – Procédure adaptée ouverte relative au lot n° 3 « escabeaux-marchepieds en aluminium »
<u>N° 205/2011 du 24/06/2011</u>	Fourniture d'acquisition d'outillages ateliers tous corps d'état – Procédure adaptée ouverte relative au lot n° 4 « matériels de soudure à l'arc »
<u>N° 206/2011 du 24/06/2011</u>	Fourniture d'acquisition d'outillages ateliers tous corps d'état – Procédure adaptée ouverte relative au lot n° 1 « outillages électroportatifs »
<u>N° 207/2011 du 27/06/2011</u>	Approbation de la mission dévolue à l'entreprise temporaire SELPRO MEDICAL, spécialisée dans le recrutement de collaborateurs du domaine médical et paramédical pour le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants
<u>N° 208/2011 du 27/06/2011</u>	Autorisation de signer un marché de prestations pour une animation destinée à un public familial (enfants à partir de 6 ans) à l'Hôtel Arturo Lopez
<u>N° 209/2011 du 27/06/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le nouveau testament » prévu le mardi 3 avril 2012 à 20 heures 30 au « Théâtre de Neuilly »
<u>N° 210/2011 du 27/06/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le Technicien » prévu le lundi 23 janvier 2012 à 20 heures 30 au « Théâtre de Neuilly »
<u>N° 211/2011 du 27/06/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « De Profundis » prévu le mardi 14 février 2012 à 20 heures 30 au Théâtre « Le Village »
<u>N° 212/2011 du 27/06/2011</u>	Autorisation de Monsieur le Maire à accepter une indemnité de sinistre consécutive aux dommages matériels du véhicule communal EUROVOIRIE immatriculé 2008-277
<u>N° 213/2011 du 27/06/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation du marché de Noël de la Ville de Neuilly-sur-Seine pour l'année 2011
<u>N° 214/2011 du 27/06/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif au renouvellement du système de sécurisation de l'accès Internet
<u>N° 215/2011 du 30/06/2011</u>	Fourniture et livraison de plantes fleuries : Passation d'un avenant n°1 au marché 2009M208 conclu avec la société FLEURON D'ANJOU
<u>N° 216/2011 du 30/06/2011</u>	Marché n° 2009M79 – Prestations d'impressions pour le service communication – Lot 2 : carterie, flyers, dépliants et brochures – Autorisation de signer l'avenant n° 4 avec la société Desbouis Gresil
<u>N° 217/2011 du 01/07/2011</u>	Régie à l'effet d'encaisser le produit des manifestations culturelles aux théâtres de Neuilly – 167, avenue Charles de Gaulle et le Village 4, rue de Chézy – Avenant n° 4 à la décision municipale n° 2029 du 29 août 1996 – Modification provisoire du lieu de la régie

<u>N° 218/2011 du 05/07/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Oncle Vania » prévu le mardi 18 octobre 2011 à 20 heures 30 au « Théâtre de Neuilly »
<u>N° 219/2011 du 05/07/2011</u>	Convention portant occupation du domaine public – Logement de la directrice de l'Ecole Charcot A
<u>N° 220/2011 du 05/07/2011</u>	Avenant n°1 au marché n°2011M71 relatif à une prestation de déménagement de 12 services municipaux
<u>N° 221/2011 du 05/07/2011</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat – Requête en appel du jugement rendu par le tribunal administratif de Cergy Pontoise le 10 juin 2011
<u>N° 222/2011 du 06/07/2011</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'un avocat dans le cadre d'une protection fonctionnelle accordée à trois agents municipaux
<u>N° 223/2011 du 06/07/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'enquête d'opinion auprès des habitants sur l'action municipale de la ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 224/2011 du 06/07/2011</u>	Rénovation des chaufferies des groupes scolaires Poissonniers et Gorce-Franklin – Procédure adaptée ouverte
<u>N° 225/2011 du 06/07/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le repas des fauves » prévu le vendredi 2 décembre 2011 à 20 heures 30 au théâtre « Le Village »
<u>N° 226/2011 du 06/07/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 1 à la convention d'occupation précaire comportant promesse de bail commercial en vue de l'installation d'une officine de pharmacie boulevard Bineau
<u>N° 227/2011 du 06/07/2011</u>	Procédure adaptée ouverte relative à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour des études électricité et monte-handicapés pour le réaménagement du Tribunal d'instance
<u>N° 228/2011 du 06/07/2011</u>	Approbation de la mission dévolue à l'entreprise temporaire SELPRO MEDICAL spécialisée dans le recrutement de collaborateurs du domaine médical et paramédical pour le recrutement d'une directrice adjointe de crèche
<u>N° 229/2011 du 07/07/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des actes administratifs
<u>N° 230/2011 du 07/07/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Princesses oubliées ou inconnues » prévu le mercredi 21 mars 2012 à 14 heures 30 au Théâtre « Le Village »
<u>N° 231/2011 du 11/07/2011</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par maître BICHON, huissier de justice, relatif à l'établissement d'un procès-verbal portant sur la désaffectation du terrain des serres n° 1 de Nanterre
<u>N° 232/2011 du 11/07/2011</u>	Convention portant occupation du domaine public – Logement de la directrice de l'Ecole de la Saussaye A
<u>N° 233/2011 du 11/07/2011</u>	Opérations d'hygiène nécessaires à la protection de la santé publique (désinsectisation, désinfection, dératisation)

<u>N° 234/2011 du 11/07/2011</u>	Fourniture et livraison de souffleurs à dos insonorisés
<u>N° 235/2011 du 11/07/2011</u>	Convention portant occupation du domaine public – Logement de la directrice de l'Ecole maternelle Roule
<u>N° 236/2011 du 11/07/2011</u>	Marché à procédure adaptée – Fourniture et livraison de jardinières pour le toit terrasse du 127 avenue Achille Peretti
<u>N° 237/2011 du 11/07/2011</u>	Fourniture et livraison de tailles-haies électriques – Procédure adaptée ouverte (2 ^{ème} procédure)
<u>N° 238/2011 du 11/07/2011</u>	Procédure adaptée ouverte relative au réaménagement du square Daniel Rops à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 239/2011 du 11/07/2011</u>	Convention portant occupation du domaine public – Club house du Stade Général Monclar – Attribution du droit à la SARL FAME'S après mise en concurrence
<u>N° 240/2011 du 12/07/2011</u>	Occupation du domaine public – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention portant occupation de locaux partagés relevant du domaine public avec l'Association Des Résidents de l'Île de la Jatte
<u>N° 241/2011 du 12/07/2011</u>	Occupation du domaine public – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention portant occupation de locaux partagés relevant du domaine public avec l'association La Chine sur Seine
<u>N° 242/2011 du 12/07/2011</u>	Occupation du domaine public – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention portant occupation de locaux partagés relevant du domaine public avec l'association Le Cavalier de Neuilly
<u>N° 243/2011 du 12/07/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer des formulaires de prêt d'œuvres d'art
<u>N° 244/2011 du 12/07/2011</u>	Procédure adaptée ouverte - Végétalisation des boulevards urbains sur la commune de Neuilly-sur-Seine - Lot n°1 : Travaux de voirie
<u>N° 245/2011 du 12/07/2011</u>	Marché à procédure adaptée – Remplacement de lanterneaux en polycarbonate sur la toiture du marché WINDSOR
<u>N° 246/2011 du 12/07/2011</u>	Fourniture et livraison de bacs d'orangerie – Procédure adaptée ouverte
<u>N° 247/2011 du 12/07/2011</u>	Procédure adaptée ouverte relative à la révision et à la réparation de matériels de marque JCB
<u>N° 248/2011 du 13/07/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Hamlet » prévu le mardi 29 novembre 2011 à 20 heures au « Théâtre de Neuilly »
<u>N° 249/2011 du 13/07/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la restauration de documents d'archives - Lot n° 3 : restauration de registres d'état civil

- N° 250/2011 du 13/07/2011** Marché n° 2011M129 relatif à la restauration de documents d'archives – Lot 1 : restauration, reliure et cotation de registres, de liasses et d'ouvrages des fonds modernes et contemporains, tous supports et tous formats - Avenant n°1
- N° 251/2011 du 13/07/2011** Marché à procédure adaptée relatif aux fournitures de mets préparés pour les cocktails et buffets de la ville de Neuilly-sur-Seine
- N° 252/2011 du 20/07/2011** Marché relatif à l'achat du spectacle « Lynda LEMAY » prévu le mercredi 21 mars 2012 à 21 heures au « Théâtre de Neuilly »
- N° 253/2011 du 20/07/2011** Autorisation de Monsieur le Maire à accepter une indemnité de sinistre suite au dégât des eaux du 12 juin 2010 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville
- N° 254/2011 du 20/07/2011** Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation d'un concert en l'église Saint Jean-Baptiste dans le cadre des festivités de Noël
- N° 255/2011 du 20/07/2011** Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de représentation de spectacles de marionnettes dans le cadre des festivités de Noël organisées par la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N° 256/2011 du 20/07/2011** Marché à procédure adaptée relatif à la location et maintenance d'une machine à affranchir avec balance externe et un logiciel de gestion de courrier
- N° 257/2011 du 20/07/2011** Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location à usage multiple d'un fichier d'adresses des nouveaux arrivants à Neuilly-sur-Seine
- N° 258/2011 du 20/07/2011** Approbation de la mission dévolue au Cabinet MICHAEL PAGE, spécialisé dans le recrutement de cadres, ingénieurs ou dirigeants, pour le recrutement d'un Chef de Service Eclairage Public
- N° 259/2011 du 25/07/2011** Marché relatif à l'achat du spectacle « Guillaume COPPOLA » prévu le Lundi 21 novembre 2011 à 20 heures 30 au Théâtre « Le Village »
- N° 260/2011 du 25/07/2011** Avenant n° 1 à la décision municipale n° 177/2011 portant création de la régie de recettes afin d'encaisser le produit des locations horaires et des abonnements du Parking Bagatelle sis Place de Bagatelle 92200 Neuilly-sur-Seine
- N° 261/2011 du 26/07/2011** Marché relatif à l'achat du spectacle « concert Brigitte Engerer » prévu le mardi 22 mai 2012 à 20 heures 30 au Théâtre « Le Village »
- N° 262/2011 du 26/07/2011** Procédure adaptée ouverte – Végétalisation des boulevards urbains sur la commune de Neuilly-sur-Seine – Lot n°3 : mise en œuvre des réseaux d'arrosage automatique
- N° 263/2011 du 26/07/2011** Réhabilitation des collecteurs d'assainissement - Avenant n° 1 au marché 2010M129
- N° 264/2011 du 27/07/2011** Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat suite à la requête n°1106056-10 introduite par la société ELALE dans le cadre de la procédure

de mise en concurrence du marché portant travaux d'éclairage public sur la partie vétuste du boulevard Victor Hugo

- N° 265/2011 du 01/08/2011** Avenant n° 5 à la décision municipale n° 5637 du 21 décembre 2006 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser les participations familiales relatives aux séjours de vacances, centres de loisirs, accueils du soir maternels et élémentaires, études dirigées et ateliers sportifs et culturels des enfants de Neuilly-sur-Seine, portant l'encaisse à 100 000 €
- N° 266/2011 du 01/08/2011** Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Tennis Roche »
- N° 267/2011 du 01/08/2011** Entretien des bouches d'incendie communales
- N° 268/2011 du 01/08/2011** Mise en étanchéité de deux fontaines
- N° 269/2011 du 01/08/2011** Mission de coordination SSI – Remplacement de l'alarme incendie du centre culturel « Le Village »
- N° 270/2011 du 01/08/2011** Acquisition de matériels de festivités - Procédure adaptée ouverte relative au lot n° 5 « Matériels d'éclairage de festivités », 2ème procédure
- N° 271/2011 du 01/08/2011** Relevés topographiques de voirie, boulevard du Château entre le boulevard d'Argenson et le boulevard Victor Hugo
- N° 272/2011 du 01/08/2011** Végétalisation des boulevards urbains sur la commune de Neuilly sur Seine – Lot n°2 : Travaux paysagers » - Passation d'un avenant n°1 au marché conclu avec la société PINSON PAYSAGE
- N° 273/2011 du 01/08/2011** Fourniture de guirlandes lumineuses
- N° 274/2011 du 01/08/2011** Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de l'arbre de Noel 2011 pour les enfants du personnel municipal
- N° 275/2011 du 03/08/2011** Création d'une sous-régie de recettes afin d'encaisser le produit des locations horaires du Parking Bagatelle sis Place de Bagatelle 92200 Neuilly-sur-Seine
- N° 276/2011 du 05/08/2011** « Végétalisation des boulevards urbains sur la commune de Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : Travaux de voirie » - Passation d'un avenant n°1 au marché conclu avec la société EIFFAGE
- N° 277/2011 du 08/08/2011** Mission de contrôle technique et de vérifications techniques dans le cadre de la rénovation intérieure de l'école élémentaire Charcot
- N° 278/2011 du 09/08/2011** Marché à procédure adaptée relatif à une intervention théâtrale réalisée dans le cadre de la semaine bleue
- N° 279/2011 du 09/08/2011** Marché à procédure adaptée – Prestations de télécommunications – Diagnostic qualité de l'accueil téléphonique

<u>N° 280/2011 du 09/08/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'accès en ligne aux informations concernant les entreprises situées à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 281/2011 du 09/08/2011</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème « Les œuvres pour piano de Frantz LISZT »
<u>N° 282/2011 du 09/08/2011</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine, sur le thème de « A la découverte d'un instrument et de son répertoire : la guitare »
<u>N° 283/2011 du 09/08/2011</u>	Autorisation de signer un marché de prestation pour une animation organisée par la Médiathèque de Neuilly-sur-Seine sur l'écrivain « Sylvie GERMAIN »
<u>N° 284/2011 du 10/08/2011</u>	Financement du programme d'investissement 2011 – contrat de prêt du Crédit Coopératif de 5 000 000 €
<u>N° 285/2011 du 11/08/2011</u>	Procédure adaptée relative à l'organisation du Forum des sports de Neuilly-sur-Seine pour l'année 2011
<u>N° 286/2011 du 11/08/2011</u>	Approbation d'un contrat de location de terrains de football sur l'île de Puteaux entre la Ville et le Syndicat Interdépartemental de Paris et des Hauts-de-Seine pour la gestion des parcs de sports de Puteaux et d'Antony pour la saison 2011-2012
<u>N° 287/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Stade Français Neuilly, dénommée "SFN" »
<u>N° 288/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Sporting Club de Neuilly »
<u>N° 289/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Rugby Club Paris Neuilly »
<u>N° 290/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Les Lames-sur-Seine »
<u>N° 291/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Pétanque Neuilly-sur-Seine »
<u>N° 292/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Olympique de Neuilly »
<u>N° 293/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Karaté Club de Neuilly »
<u>N° 294/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Model' Club de Neuilly »

<u>N° 295/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Club Pugilistique de Neuilly »
<u>N° 296/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Cancer Arts Martiaux et Information »
<u>N° 297/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Cercle de Judo de Neuilly »
<u>N° 298/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Vélo Club de Neuilly »
<u>N° 299/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Association Saint Pierre de Neuilly »
<u>N° 300/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Neuilly Escrime »
<u>N° 301/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Badminton Club de Neuilly »
<u>N° 302/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « La Gym Suedoise »
<u>N° 303/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Bébé Gym »
<u>N° 304/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Aïkido Ken Jo de Neuilly »
<u>N° 305/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « l'association Sportive Gymnique de Neuilly »
<u>N° 306/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Cool Basketball Association »
<u>N° 307/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « L'Ecole des Formes Martiales Internes et Externes »
<u>N° 308/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Formation Professionnelle FISFO »
<u>N° 309/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Yoga Traditionnel de Neuilly »
<u>N° 310/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Ginga Alegria »

<u>N° 311/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Krav-Maga de Neuilly-sur-Seine »
<u>N° 312/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Parents d'Enfants Inadaptés - La Maison du Phare »
<u>N° 313/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Maison des Jeunes et de la Culture »
<u>N° 314/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « association sportive infirmes moteurs cérébraux de Neuilly »
<u>N° 315/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Association Sportive des Policiers de Neuilly »
<u>N° 316/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Amicale de la sous-direction anti-terroriste »
<u>N° 317/2011 du 11/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Accueil des Villes Françaises »
<u>N° 318/2011 du 17/08/2011</u>	Appel d'offres ouvert relatif à la consolidation des serveurs et du stockage de la ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 319/2011 du 17/08/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réception d'informations concernant les entreprises situées à Neuilly-sur-Seine
<u>N° 320/2011 du 17/08/2011</u>	Financement du programme d'investissement 2011 – contrat de prêt de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France de 10 000 000 €
<u>N° 321/2011 du 17/08/2011</u>	Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête en annulation n° 1105826-4 déposée par un fonctionnaire municipal à l'encontre de sa notation 2010
<u>N° 322/2011 du 18/08/2011</u>	Convention d'occupation précaire avec l'EPADESA d'un terrain sis à Nanterre pour la réimplantation des serres municipales
<u>N° 323/2011 du 22/08/2011</u>	Végétalisation des boulevards urbains sur la commune de Neuilly-sur-Seine - Lot n°3 : Mise en œuvre des réseaux d'arrosage automatique-Passation d'un avenant n°1 au marché conclu avec la société N2B ARROSAGE
<u>N° 324/2011 du 23/08/2011</u>	Baux d'habitation des 36 appartements à loyer social conventionnés sis escalier C, 7 bis rue Soyer à Neuilly-sur-Seine

<u>N° 325/2011 du 25/08/2011</u>	Approbation d'une note de frais et d'honoraires présentée par le cabinet d'avocats C.V.S. pour ses interventions dans le dossier « Neuilly Tennis Club Monclar »
<u>N° 326/2011 du 25/08/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention portant occupation de locaux partagés avec l'Association des Chevalets du Peintre
<u>N° 327/2011 du 25/08/2011</u>	Avenant n°2 au marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériels sportifs pour les écoles maternelles et élémentaires, les accueils de loisirs et les équipements sportifs municipaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 328/2011 du 26/08/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la réalisation de visites théâtralisées à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la naissance de Théophile Gautier
<u>N° 329/2011 du 29/08/2011</u>	Mise à la disposition de salles communales à l'association «Section locale du Parti Socialiste de Neuilly-sur-Seine »
<u>N° 330/2011 du 31/08/2011</u>	Procédure adaptée ouverte - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation des chaufferies St Jean Baptiste et St Pierre
<u>N° 331/2011 du 31/08/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'organisation de l'arbre de Noël 2011 pour les enfants du personnel municipal
<u>N° 332/2011 du 06/09/2011</u>	Avenant n°1 au marché n°2011M120 relatif à l'acquisition, installation et maintenance de matériel de projection de cinéma numérique pour le cinéma « Le Village »
<u>N° 333/2011 du 06/09/2011</u>	Marché n°2009M150 relatif à la fourniture de produits d'entretien et de matériels d'entretien – Lot n°2 : fourniture de matériels d'entretien et de brosseuse - Avenant n°1
<u>N° 334/2011 du 07/09/2011</u>	Destruction de véhicules hors d'usage
<u>N° 335/2011 du 07/09/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de mallettes PPMS pour les écoles de la ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N° 336/2011 du 07/09/2011</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la convention portant occupation de locaux communaux avec l'association ARDEUR
<u>N° 337/2011 du 07/09/2011</u>	Désignation de fonctionnaires admis à siéger avec voix consultative à la Commission de Délégation de Service Public du vendredi 16 septembre 2011 pour « délégation de service public pour l'exploitation du réseau d'assainissement communal » - Ouverture des offres (DSP)
<u>N° 338/2011 du 08/09/2011</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « La paix du ménage » prévu le mardi 11 octobre 2011 à 14 heures 30 et 20 heures 30 au théâtre « Le Village »
<u>N° 339/2011 du 08/09/2011</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la maintenance du progiciel Planitech auprès de la société LOGITUD Solutions

- N° 340/2011 du 12/09/2011** Marché relatif à la représentation d'un spectacle musical dans le cadre de la commémoration du bicentenaire de la maison de Théophile Gautier
- N° 341/2011 du 12/09/2011** Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise »
- N° 342/2011 du 12/09/2011** Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention d'occupation de locaux communaux avec l'association « futsal Club »
- N° 343/2011 du 13/09/2011** Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête n° 1107270-4 déposée par un fonctionnaire municipal à l'encontre d'une décision d'un changement d'affectation
- N° 344/2011 du 13/09/2011** Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de jeux et jouets pour les crèches et haltes garderies de la ville de Neuilly-sur-Seine

1^{ère} PARTIE

- N° 1-28092011** Cession à l'EPADESA des terrains des serres municipales, 327 rue de la Garenne à Nanterre – Désaffectation, déclassement et cession des emprises de la deuxième phase

Sur le rapport de Monsieur DELOISON,

A l'unanimité,

CONSTATE la désaffectation de l'emprise de 3.707 m², détachée des terrains communaux sis 327 rue de la Garenne à Nanterre, et telle qu'elle figure en vert au plan ci-annexé.

PRONONCE le déclassement du domaine public communal de l'emprise de 3.707 m², détachée des terrains communaux sis 327 rue de la Garenne à Nanterre, et telle qu'elle figure en vert au plan ci-annexé.

APPROUVE la cession de cette emprise à l'EPADESA au prix de **4.816.279 €**.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir sous la forme authentique et à accomplir toutes formalités complémentaires ou subséquentes en vue de sa publication.

DIT que les inscriptions comptables concernant la cession et la sortie d'actif sont les suivantes :

INVESTISSEMENT			
		Sortie de l'actif du terrain des serres (cession n°2)	
		2113 : montant de l'entrée dans le patrimoine	336.475,55 €
		21318 : montant de l'entrée dans le patrimoine	74.549,89 €
		192 : plus value sur cession d'immobilisation	3.067.398,56 €
			3.478.424,00 €

FONCTIONNEMENT			
042 : Sortie de l'actif du terrain des serres		Constatation de la vente du terrain des serres	
675 : montant de l'entrée dans le patrimoine	411.025,44 €	775 : montant de la transaction	3.478.424,00 €
042		Produit exceptionnel sur opération de gestion	
676 : différence / réalisation transférée en inventaire	3.067.398,56 €	7788 : montant de l'indemnité	1.337.855,00 €
3.478.424,00 €		4.816.279,00 €	

N° 2-28092011 Décision modificative n°2 au budget Ville – Exercice 2011

Sur le rapport de Monsieur AULNETTE,

A l'unanimité,

ADOpte La décision modificative n°2 au budget ville de l'exercice 2011 selon le tableau annexé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde
011 : charges à caractère général				77 : produits exceptionnels			
	25 906 551,05 €	391 000,00 €	26 297 551,05 €		508 887,00 €	1 337 855,00 €	1 846 742,00 €
<u>Alimentation</u>				<u>produits exceptionnels</u>			
60623	361 288,00 €	44 000,00 €	405 288,00 €	7788	498 887,00 €	1 337 855,00 €	1 836 742,00 €
<u>Prestations de services</u>							
611	1 827 278,40 €	37 000,00 €	1 864 278,40 €				
<u>Bâtiments</u>							
61522	490 000,00 €	165 000,00 €	655 000,00 €				
<u>Voies et réseaux</u>							
61523	8 936 288,00 €	70 000,00 €	9 006 288,00 €				
<u>Maintenance</u>							
6156	2 004 554,42 €	35 000,00 €	2 039 554,42 €				
<u>Remboursement de frais</u>							
62878	60 200,00 €	40 000,00 €	100 200,00 €				
65 : Autres charges de gestion courante							
	7 107 415,48 €	14 500,00 €	7 121 915,48 €				
<u>Subvention de fonctionnement</u>							
6574	2 802 050,00 €	14 500,00 €	2 816 550,00 €				
66 : Charges financières							
	260 317,45 €	10 000,00 €	270 317,45 €				
<u>intérêts compte courant</u>							
6615	5 000,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €				
67 : Charges exceptionnelles							
	3 022 600,00 €	165 000,00 €	3 187 600,00 €				
<u>Titres annulés sur exercices antérieurs</u>							
673	50 000,00 €	165 000,00 €	215 000,00 €				
023 : Virement à la section d'investissement							
	7 297 806,09 €	757 355,00 €	8 055 161,09 €				
TOTAL		1 337 855,00 €		TOTAL		1 337 855,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 2 Vote	Nouveau Solde
27 : Autres immobilisations financières				021 : Virement de la section de fonctionnement			
	0,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €		7 297 806,09 €	757 355,00 €	8 055 161,09 €
<u>Dépôts et cautionnement versés</u>							
275	0,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €	024 : produits des cessions			
					1 351 107,00 €	3 478 424,00 €	4 829 531,00 €
204 : Subventions d'équipement versées				<u>produits des cessions</u>			
	3 074 200,00 €	200 000,00 €	3 274 200,00 €	024	1 351 107,00 €	3 478 424,00 €	4 829 531,00 €
<u>Subventions d'équipement</u>							
20417	300 000,00 €	200 000,00 €	500 000,00 €	16 : Emprunts et dettes assimilées			
					22 820 659,96 €	-4 055 779,00 €	18 764 880,96 €
23 : Immobilisations en cours				<u>emprunts en euros</u>			
	15 899 664,00 €	-200 000,00 €	15 699 664,00 €	1641	22 820 659,96 €	-4 055 779,00 €	18 764 880,96 €
<u>installations, matériels techniques</u>							
2315	5 245 000,00 €	-200 000,00 €	5 045 000,00 €				
041 : opérations patrimoniales				041 : opérations patrimoniales			
	822 149,07 €	10 000,00 €	832 149,07 €		822 149,07 €	10 000,00 €	832 149,07 €
<u>Autres bâtiments publics</u>				<u>Frais d'études</u>			
21318	88 121,88 €	10 000,00 €	98 121,88 €	2031	773 020,46 €	10 000,00 €	783 020,46 €
TOTAL		190 000,00 €		TOTAL		190 000,00 €	

N° 3-28092011

Décision modificative n°1 au budget annexe Logements Sociaux – Exercice 2011

Sur le rapport de Monsieur AULNETTE,

A l'unanimité,

ADOPTÉ La décision modificative n°1 au budget annexe des logements sociaux de l'exercice 2011 selon le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde
011 : Charges à caractère général				75 : produits de gestion courante			
charges locatives				Revenus des immeubles			
614	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	752	543 000,00 €	60 000,00 €	603 000,00 €
honoraires							
6226	26 236,56 €	10 000,00 €	36 236,56 €				
67 : Charges exceptionnelles							
charges exceptionnelles							
678	5 000,00 €	10 000,00 €	15 000,00 €				
TOTAL		60 000,00 €		TOTAL		60 000,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde
Emprunts et dettes assimilées				Emprunts et dettes assimilées			
dépôts et cautions reçus				dépôts et cautions reçus			
165	10 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €	165	10 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL		20 000,00 €		TOTAL		20 000,00 €	

N° 4-28092011

Décision modificative n°1 au budget annexe Parkings – Exercice 2011

Sur le rapport de Monsieur AULNETTE,

A l'unanimité,

ADOPTÉ la décision modificative n°1 au budget annexe des parkings de l'exercice 2011 selon le tableau ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde	Libellé	Pour mémoire Crédits ouverts	DM N° 1 Vote	Nouveau Solde
011 : Charges à caractère général prestation de service				70 : produits des services Droits de stationnement et locations			
611	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	70321	780 000,00 €	112 000,00 €	892 000,00 €
012 : Charges de personnel rémunération principale							
641311	48 400,00 €	12 000,00 €	60 400,00 €				
TOTAL		112 000,00 €		TOTAL		112 000,00 €	

N° 5-28092011 Convention cadre pour 2011/2012 et convention de subvention d'études pour l'année 2011 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) : approbation des conventions

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention cadre pour les années 2011/2012 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

APPROUVE le projet de convention de subvention d'études pour l'année 2011 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les deux conventions susmentionnées.

N° 6-28092011 Attribution d'une subvention de fonctionnement de 25 000 € (vingt cinq mille euros) à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) - Association loi 1901 - Budget Ville - Exercices 2011 et 2012

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 25.000 € (vingt cinq mille euros) à l'Atelier Parisien d'Urbanisme – siège social : 17 boulevard Morland à Paris 75004.

DIT que le versement interviendra en deux parts égales sur les exercices 2011 et 2012.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 657.4 fonction : 824 (autres opérations d'aménagement urbain) des budgets de la Ville des exercices 2011 et 2012.

N° 7-28092011 Aménagement d'une piste cyclable et des trottoirs de l'avenue Achille Peretti entre la place Gouraud et la rue de l'Hôtel de Ville, ainsi que l'aménagement de la rue et de la place Sainte Foy : approbation du dossier de consultation des entreprises

Sur le rapport de Monsieur DELOISON,

A l'unanimité,

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises élaboré par les Services Techniques municipaux concernant les travaux d'aménagement d'une piste cyclable et des trottoirs de l'avenue Achille Peretti entre la place Gouraud et la rue de l'Hôtel de Ville, ainsi que d'aménagement de la rue et de la place Sainte Foy, allotis comme suit :

- Lot 1 : Voirie
- Lot 2 : Eclairage public et signalisation lumineuse tricolore
- Lot 3 : Fourniture et livraison de végétaux
- Lot 4 : Aménagements paysagers
- Lot 5 : Fourniture et mise en œuvre de l'arrosage automatique.

DECIDE du recours à la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics en vue de la réalisation de ces travaux.

AUTORISE le Maire à signer, ultérieurement, au nom et pour le compte de la Ville, les marchés relatifs aux travaux avec les entreprises retenues.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées aux codes nature 21578, 2315 et 2121 et fonctions correspondantes du budget communal.

2^{ème} PARTIE

N° 8-28092011 Attribution d'une subvention exceptionnelle de 1000 € (mille euros) à l'association « Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur » - Budget Ville – Exercice 2011

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de mille euros (1000 €) à l'association « Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur – Section de Neuilly-sur-Seine », siège social : 7 rue Charles Lafitte à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574, fonction : 025 du budget de la Ville – Exercice 2011.

N° 9-28092011

Garantie de la Ville à la Société HLM « ERILIA » pour deux prêts « locatif social » d'un montant total de 2 368 932 € (deux millions trois cent soixante huit mille neuf cent trente deux euros) décomposés en un prêt Construction de 911 806 € (neuf cent onze mille huit cent six euros) et en un prêt foncier de 1 457 126 € (un million quatre cent cinquante sept mille cent vingt-six euros), contractés auprès du Crédit Foncier de France, destinés à l'acquisition et l'amélioration de 28 logements PLS, situés 3 rue Frédéric Passy à Neuilly-sur-Seine

A l'unanimité,

DIT

que la Ville de Neuilly-sur-Seine accorde sa garantie à hauteur de 100 % à la Société HLM ERILIA 72bis, rue Perrin-Solliers, 13291 Marseille Cedex 6, pour un prêt locatif social Construction (PLS Construction) d'un montant de neuf cent onze mille huit cent six euros (911 806 €) et pour un prêt PLS Foncier d'un million quatre cent cinquante sept mille cent vingt six euros (1 457 126 €) destinés au financement de l'acquisition et l'amélioration de 28 logements PLS sis à Neuilly-sur-Seine, 3 rue Frédéric PASSY.

Les conditions financières proposées par l'organisme prêteur Crédit Foncier de France sont les suivantes :

un emprunt PLS Construction du Crédit Foncier de France d'un montant de 911 806 € :

- Nature du prêt : prêt locatif social (PLS Construction)
- Montant du prêt : 911 806 €
- Durée de préfinancement : 24 mois
- Durée : 40 ans
- Périodicité : Annuelle
- Taux d'intérêt actuariel annuel : 3,07 % (au 04.07.11) le taux indiqué est établi sur la base du taux de rémunération du Livret A de 2 %. Ce taux est susceptible d'une actualisation à la date d'établissement du contrat de variation du taux de rémunération du Livret A.
- Taux annuel de progressivité : 0,50 % l'an
- Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A
- Faculté de remboursement anticipé : en fonction de la réglementation en cours
- Indice de référence : Livret A

un emprunt PLS Foncier du Crédit Foncier de France d'un montant de 1 457 126 € :

- Nature du prêt : prêt locatif social (PLS Foncier)
- Montant du prêt : 1 457 126 €
- Durée de préfinancement : 24 mois
- Durée : 50 ans
- Périodicité : Annuelle
- Taux d'intérêt actuariel annuel : 3,07 % (au 04.07.11) le taux indiqué est établi sur la base du taux de rémunération du Livret A de 2 %. Ce taux est susceptible d'une actualisation à la date d'établissement du contrat de variation du taux de rémunération du Livret A.
- Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A

18/40

- Faculté de remboursement anticipé : en fonction de la réglementation en cours
- Indice de référence : Livret A

DIT que la garantie de la Ville de Neuilly-sur-Seine est accordée pour la durée totale du prêt, à hauteur de la somme de 911 806 € pour le prêt PLS Construction et 1 457 126 € pour le prêt PLS Foncier.

DIT qu'au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Ville de Neuilly-sur-Seine s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple demande du Crédit Foncier de France par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, au nom de la Ville, les contrats de prêts d'un montant total de deux millions trois cent soixante huit mille neuf cent trente deux euros (2 368 932 €), répartis en un prêt PLS Construction de neuf cent onze mille huit cent six euros (911 806 €) et un prêt PLS Foncier de un million quatre cent cinquante sept mille cent vingt-six euros (1 457 126 €) destinés au financement de l'acquisition et l'amélioration de 28 logements PLS sis à Neuilly-sur-Seine, 3 rue Frédéric PASSY.

DECIDE une affectation hypothécaire sur les 28 logements PLS à construire dans l'immeuble sis 3 rue Frédéric PASSY, à concurrence de 2 368 932 €, avec dispense de formalisation hypothécaire tant que la garantie communale n'aura pas été mise en jeu et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt correspondante, à conclure avec la Société Anonyme d'HLM ERILIA, rédigée sous la forme authentique, dont les frais de rédaction et de publication à la Conservation des Hypothèques seront à la charge de la Société Anonyme d'HLM ERILIA.

DIT que le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée de la période d'amortissement de l'emprunt concerné, en cas de besoin, à créer une imposition directe suffisante pour couvrir le montant des sommes dues.

N° 10-28092011 Refus de la demande de remise gracieuse de pénalités sur taxe d'urbanisme dépassement du plafond légal de densité et taxe locale d'équipement – N° PC.092.051.09.D.0595.A (Cabinet LEMA Immobilier) – 6 square Chanton à Neuilly-sur-Seine

A l'unanimité,

DECIDE de refuser la remise gracieuse de la majoration de 5% et 0,40% par mois liquidé sur la part communale DPLD et TLE due au titre du permis de construire N°092.051.09.D.0595.A (Cabinet Lema Immobilier) – 6 Square Chanton– 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

ARRETE le montant des pénalités sur taxe d'urbanisme à 2 530,00 € représentant la part revenant à la Ville. La recette sera imputée sur le compte 7788 – 01 « produits exceptionnels » du budget de la Ville.

N° 11-28092011 Subvention d'activité 2010 allouée au syndicat CFDT INTERCO 92 – Rapport détaillant l'utilisation de la subvention

A l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation au Conseil Municipal de Neuilly-sur-Seine, collectivité versante, du rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2010 par le Syndicat CFDT INTERCO 92 (rapport annexé à la présente).

N° 12-28092011 Attribution d'une subvention d'activité d'un montant de 1.955 € (mille neuf cent cinquante cinq euros) au titre de l'exercice 2011 au syndicat CFDT INTERCO 92 - Budget Ville

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de : 1.955 € (mille neuf cent cinquante cinq euros) au Syndicat CFDT INTERCO 92 – Structure locale.

CONFIRME que le Syndicat CFDT INTERCO 92 sera tenu de présenter au Conseil Municipal un rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée en 2011 au plus tard le 1 mars 2012.

DIT que les crédits seront prélevés sur les crédits disponibles au compte nature 657.4 fonction 020 du budget communal 2011.

N° 13-28092011 Subvention d'activité 2010 allouée au syndicat CGT Communaux actifs et retraités – Rapport détaillant l'utilisation de la subvention

A l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation au Conseil Municipal de Neuilly-sur-Seine, collectivité versante, du rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée au titre de l'exercice 2010 par le Syndicat CGT Communaux actifs et retraités (rapport annexé à la présente).

N° 14-28092011 Attribution d'une subvention d'activité d'un montant de 1045 € (mille quarante cinq euros) au titre de l'exercice 2011 au syndicat CGT Communaux actifs et retraités - Budget Ville

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de : 1.045 € (mille quarante cinq euros) au Syndicat CGT Communaux Actifs et Retraités – Structure locale.

CONFIRME que le Syndicat CGT Communaux Actifs et Retraités sera tenu de présenter au Conseil Municipal un rapport détaillant l'utilisation de la subvention allouée en 2011 au plus tard le 1 mars 2012.

DIT que les crédits seront prélevés sur les crédits disponibles au compte nature 657.4 fonction 020 du budget communal 2011.

N° 15-28092011 Attribution d'une subvention de fonctionnement de 2.000 € (deux mille euros) à l'association départementale de protection civile des Hauts-de-Seine - Budget Ville - Exercice 2011

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de deux mille euros (2.000 €) au titre de l'Exercice 2011 à l'Association Départementale de Protection Civile des Hauts-de-Seine – Section de Neuilly-sur-Seine, siège social : 167 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92200).

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574, fonction : 025 du budget de la Ville – Exercice 2011.

N° 16-28092011 Garantie d'emprunt de la Ville à la société EFIDIS pour le financement des logements sis 11/15 rue des Poissonniers et 44 rue Perronet

A l'unanimité,

PREND ACTE de la fusion absorption de la société SAGECO par la société EFIDIS en date du 30 Juin 2010.

CONSTATE que la société EFIDIS est venue aux droits de la société SAGECO pour la mise en œuvre des délibérations du conseil municipal n°9 et 10 en date du 29 juin 2007, n°8 et 9 en date du 26 juin 2008 et n°1, 2, 3 et 4 en date du 11 février 2010.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société EFIDIS, la convention de garantie par la Ville de Neuilly-sur-Seine des d'emprunts souscrits pour la réalisation du foyer logements sis 11/15 rue des Poissonniers, sous la forme authentique, et à accomplir toutes formalités complémentaires ou subséquentes en vue de sa publication.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société EFIDIS, la convention de garantie par la Ville de Neuilly-sur-Seine des d'emprunts souscrits pour la réalisation des logements sis 44 rue Perronet, sous la forme authentique, et à accomplir toutes formalités complémentaires ou subséquentes en vue de sa publication.

N° 17-28092011 Service public de la restauration scolaire – Saisine pour avis de la commission consultative des services publics locaux sur le principe du recours à la gestion déléguée pour la période 2012 – 2017

A l'unanimité,

DECIDE la saisine de la commission consultative des services publics locaux pour avis sur le principe du recours à la gestion déléguée du service public de la restauration scolaire pour la période 2012 – 2017.

N° 18-28092011 Tournoi de Bridge au cours du week end des 15 et 16 octobre 2011 : fixation des droits d'inscription au tournoi

A l'unanimité,

DECIDE d'organiser un tournoi de Bridge au cours du week-end des 15 et 16 octobre 2011.

DECIDE de fixer le droit d'inscription au tournoi de bridge à 20 euros par personne.

DIT que les pré-inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement à compter du 1^{er} octobre 2011.

DIT que toute inscription dûment acquittée sera définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement.

DIT que la recette sera constatée au compte 70632 fonction 414 du budget communal.

N° 19-28092011 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de mandat avec le Comité de Bridge de Paris dans le cadre de l'organisation du tournoi de Bridge devant se dérouler au cours du week end des 15 et 16 octobre 2011

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de mandat jointe en annexe.

DECIDE de signer la convention de mandat avec le Comité de Bridge de Paris (73, avenue Charles de Gaulle – 92 200 NEUILLY SUR SEINE).

DIT QUE la convention de mandat est conclue à titre gratuit.

N° 20-28092011 Marché de Noël – année 2011 : autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Général des Hauts-de-Seine

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Général des Hauts-de-Seine l'octroi d'une subvention aussi importante que possible pour financer le Marché de Noël de Neuilly-sur-Seine.

DIT QUE cette recette sera inscrite au budget communal au compte 7473 fonction 91 - exercice 2011.

A l'unanimité,

DIT que les séjours en classes de découverte pour l'année scolaire 2011/2012 seront facturés aux familles en fonction des quotients familiaux selon le barème suivant :

	Tranches de quotient familial
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1000 €
5	De 1000 € à moins de 2000 €
6	De 2000 € à moins de 3000 €
7	A partir de 3000 €

DIT que les participations aux dépenses des séjours en classes de découverte demandées aux familles seront les suivantes :

	<i>QUOTIENTS FAMILIAUX</i>	<i>TAUX DE PARTICIPATION DES FAMILLES</i>
1	Moins de 255 €	10%
2	De 255 € à moins de 522 €	20%
3	De 522 € à moins de 745 €	35%
4	De 745 € à moins de 1000 €	37,5%
5	De 1000 € à moins de 2000 €	40%
6	De 2000 € à moins de 3000 €	42,5%
7	A partir de 3000 €	45%

DIT que pour les enfants confiés par l'aide sociale à l'enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 Bis, rue de Villiers, il sera appliqué le tarif minimum correspondant au séjour concerné.

La Maison d'Enfants Quenessen, établissement à caractère social est géré par l'association l'Essor, association régie par la loi de 1901. Elle reçoit 64 enfants de 3 à 14 ans qui lui sont

confiés soit dans le cadre d'une décision judiciaire soit d'une décision administrative. Cet établissement assure 365 jours par an la prise en charge éducative de ces enfants.

DIT que ces tarifs sont applicables durant l'année scolaire 2011-2012.

DIT que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville au code nature 70632 fonction 255.

N° 22-28092011 Séjours de vacances de 2012 : fixation de la participation des familles

A l'unanimité,

DIT que les séjours de vacances 2012 seront facturés aux familles en fonction du quotient familial selon le barème suivant :

	Tranches de quotient familial
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1000 €
5	De 1000 € à moins de 2000 €
6	De 2000 € à moins de 3000 €
7	A partir de 3000 €

DIT que les participations aux dépenses des séjours de vacances demandées aux familles seront les suivantes :

	<i>QUOTIENTS FAMILIAUX</i>	<i>TAUX DE PARTICIPATION DES FAMILLES</i>
1	Moins de 255 €	10%
2	De 255 € à moins de 522 €	20%
3	De 522 € à moins de 745 €	30%
4	De 745 € à moins de 1000 €	50%
5	De 1000 € à moins de 2000 €	70%
6	De 2000 € à moins de 3000 €	80%
7	A partir de 3000 €	90%

- DIT** que pour les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine les participations demandées aux familles s'élèveront à 95% du prix réel du séjour, arrondies à l'euro le plus proche.
- DIT** que pour les enfants confiés par l'Aide sociale à l'Enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 Bis, rue de Villiers, et à la Fondation Paul Parquet, située 42, boulevard Paul-Emile Victor, il sera appliqué le tarif minimum correspondant au séjour concerné. La Maison d'Enfants Quenessen, établissement à caractère social est géré par l'association l'Essor, association régie par la loi de 1901. Elle reçoit des enfants de 3 à 14 ans qui lui sont confiés soit dans le cadre d'une décision judiciaire soit d'une décision administrative. La Fondation Paul Parquet accueille des enfants de la naissance à l'âge de 6 ans qui lui sont confiés par les service de l'Aide sociale à l'Enfance de la région, ainsi que des enfants souffrant de pathologies chroniques et nécessitant une surveillance médicale permanente.
- DIT** que lorsqu'une famille inscrit plusieurs de ses enfants à un séjour de vacances, il sera appliqué pour l'ensemble des enfants le tarif situé immédiatement en dessous de celui qu'aurait dû se voir appliquer cette famille au vu de son quotient familial.
- DIT** que ces tarifs sont applicables pour les séjours retenus pour les vacances d'hiver, de printemps et d'été 2012.
- DIT** que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville au code nature 70632 – fonctions 211 et 212.

N° 23-28092011 Ciné-Goûter : convention de partenariat avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine pour la saison 2011-2012

A l'unanimité,

- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec le Conseil Général des Hauts-de-Seine une nouvelle convention de partenariat relative à l'opération « ciné-gouter » pour la saison 2011-2012.
- PRECISE** Que la Ville organisera dans le cadre de cette nouvelle convention de partenariat neuf séances de cinéma « Ciné-Goûter » au prix plafonné de 3,50 € la place.
- PRECISE** Que la Ville percevra une participation financière globale de 1 620 € attribuée par le Département des Hauts-de-Seine au titre de cette opération.
- DIT QUE** les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma Nature 7478.

N° 24-28092011 Cinéma « le Village » : convention relative à l'organisation des séances de l'association « club ciné-village » pour la saison culturelle 2011-2012 et suivantes

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention susvisée avec l'association « club ciné-village » pour l'organisation de séances de projection de films au cinéma « Le Village » pendant la saison culturelle 2011-2012 dans les conditions exposées ci-dessus.

PRECISE que ladite convention est renouvelable, par tacite reconduction, chaque saison culturelle dans la limite de quatre reconductions au maximum.

DIT que les recettes correspondantes seront constatées au budget annexe du Cinéma (Compte : nature 7062).

N° 25-28092011 Collège au cinéma : convention de partenariat avec le Conseil General des Hauts de Seine pour la saison 2011-2012

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire a signer avec le conseil général des Hauts-de-Seine une nouvelle convention de partenariat pour l'opération « collège au cinéma » (saison 2011-2012) dans les conditions exposées ci-dessus.

DIT que le tarif du billet d'entrée pour cette opération pédagogique est fixé à 2,50 € TTC la place étant précisé que les enseignants et accompagnateurs assistent à titre gratuit aux projections des films.

PRECISE que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma Nature 70632.

N° 26-28092011 Ecole et cinéma : convention de partenariat avec le cinéma « le Rex » de Chatenay-Malabry et l'inspection académique des Hauts de Seine pour la saison culturelle 2011-2012

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la direction du cinéma « le Rex » de Chatenay-Malabry et l'inspection académique des Hauts-de-Seine une nouvelle convention de partenariat pour l'opération « école et cinéma » (saison 2011-2012) dans les conditions exposées ci-dessus.

DIT que le tarif du billet d'entrée pour cette opération pédagogique est fixé à 2,50 € TTC la place étant précisé que les enseignants et accompagnateurs assistent à titre gratuit aux projections des films.

DIT que les recettes en résultant seront affectées au compte du budget annexe du Cinéma Nature 70632.

N° 27-28092011 Cinéma « le Village » : fixation des tarifs applicables pour les projections de films en 3D

A l'unanimité,

FIXE comme suit, à compter du 5 octobre 2011, les tarifs applicables pour les projections de films en relief (3D) au cinéma « Le Village » :

- Plein tarif → 10,60 € TTC

- Tarif réduit (-12 ans, seniors, familles nombreuses, demandeurs d'emplois,...) → 9 € TTC

- Groupe (+ 15 personnes) → 7 € TTC.

PRECISE que le coût des prestations induites par le prêt des lunettes 3D au public sera inscrit dans le bordereau de recettes C.N.C (attraction déductible sur spectacles 3D) pour un montant de 0,84 € H.T par entrée.

DIT que le produit des recettes correspondantes sera constaté au Budget annexe du Cinéma (Compte : nature 7062).

N° 28-28092011 Cinéma « le Village » : approbation du règlement fixant les conditions de prêt des lunettes stéréoscopiques 3D pour la vision des films en relief

A l'unanimité,

APPROUVE le règlement ci-annexé fixant les conditions de prêt des lunettes stéréoscopiques pour la vision des films en relief 3D au cinéma « Le Village ».

PRECISE que ce règlement entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2011.

N° 29-28092011 Rénovation du cinéma « le Village » : autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter le soutien financier du centre national du cinéma et de l'image animée

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du « Centre National du Cinéma et de l'Image Animée » le soutien financier automatique au titre des travaux d'installation d'équipements de projection numérique réalisés pendant l'été 2011 au sein du cinéma municipal « le Village » et à signer le dossier de demande correspondant.

DIT que la somme provenant de ce soutien financier sera constatée au compte 1328 du budget annexe du cinéma.

N° 30-28092011 Mise à disposition des salles municipales / revalorisation des tarifs à compter du 1er octobre 2011

A l'unanimité,

Article 1^{er} : TARIFS DE MISE A DISPOSITION DES SALLES

FIXE comme suit, à compter du 1^{er} octobre 2011, les nouveaux tarifs de mise à disposition de chaque salle, à savoir :

1/ THEATRE DE NEUILLY :

➤ De 8h30 à 17h30 :

- Salle de spectacle :
 - Montage, démontage ou manifestations avec entrées gratuites : 1 519,80 € H.T. (soit 1 817,68 € TTC)
 - Manifestations avec billetterie payante ou collecte de fonds : 4 406,40 € H.T. (soit 5 270,05 € TTC)

➤ De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par demi-journée :

- Foyer-bar : 144,84 € H.T. (soit 173,23 € TTC)
- Salle de réception : 72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle des expositions : 144,84 € H.T. (soit 173,23 € TTC)
- Salle de réunion : 72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)

2/ THEATRE LE VILLAGE :

➤ De 8h30 à 17h30 :

- Salle de spectacle :
 - Montage, démontage ou manifestations avec entrées gratuites : 948,60 € H.T. (soit 1 134,53 € TTC)
 - Manifestations avec billetterie payante ou collecte de fonds : 2 754,00 € H.T. (soit 3 293,78 € TTC)

➤ De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par demi-journée :

- Salle n° 3 : 72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle n° 4 : 72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salles 3 et 4 réunies : 144,84 € H.T. (soit 173,23 € TTC)

3/ SALLES D'ENSEIGNEMENT GRAVIERS :

➤ De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par demi-journée :

- Salle n° 4 :	102,00 € H.T. (soit 121,99 € TTC)
- Salle n° 5 :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle n° 6/7 :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle n° 8/9 :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle n° 10 :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle n° 11/12 :	59,16 € H.T. (soit 70,76 € TTC)

4/ SALLE POLYVALENTE BAGATELLE :

➤ De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par demi-journée : 296,82 € H.T. (soit 355,00 € TTC)

5/ MAISON DES ASSOCIATIONS :

➤ De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par demi-journée :

- Salle A :	296,82 € H.T. (soit 355,00 € TTC)
- Salle B :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle C :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle D :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)
- Salle E :	72,42 € H.T. (soit 86,61 € TTC)

6/ SALLE DES IMPRESSIONISTES :

➤ De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, par demi-journée : 296,82 € H.T. (soit 355,00 € TTC)

7/ HÔTEL ARTURO LOPEZ :

➤ Par tranche de 3 heures (non compressibles), de 8h30 à 17h30 :

- Salles dites « de réception » :	597,72 € H.T. (soit 714,87 € TTC)
- Salle des coquillages et des bals :	298,86 € H.T. (soit 357,44 € TTC)

8/ SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE :

- Par tranche de 3 heures non compressibles (avant 17h30) : 904,74 € H.T. (soit 1 082,07 € TTC)
➤ L'heure supplémentaire (avant 17h30) : 300,90 € H.T. (soit 359,88 € TTC)

Article 2 : MAJORATION DES TARIFS

DECIDE que pour l'ensemble des sites (à l'exception des salles de spectacles), de 17h30 à 22h et le samedi, les tarifs de demi-journée seront majorés de 25 %, et le dimanche de 50 %.

DECIDE que les tarifs de demi-journée seront majorés de 50% pour l'occupation des salles « à la journée », de 8h30 à 22h.

DECIDE que pour les salles de spectacles du théâtre de Neuilly et du théâtre Le Village, de 17h30 à 23h et le samedi, les tarifs seront majorés de 25 %, et le dimanche de 50 %.

DECIDE que les tarifs des salles de spectacles seront majorés de 50 % pour l'occupation des salles « à la journée », de 8h30 à 23h.

Article 3 : TARIFS PREFERENTIELS

DECIDE qu'à titre exceptionnel un tarif appelé « FORFAIT » correspondant à 50% du tarif « à la journée » pourra être appliqué, selon les dispositions de l'article 4.

Article 4 : CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder une mise à disposition des salles communales, dans les conditions tarifaires suivantes :

- Gratuité : pour les associations à but non lucratif, domiciliées à Neuilly-sur-Seine, dont une majorité des membres sont Neuilléens, et justifiant d'un intérêt public local ;
- « forfait » : aux personnes physiques ou morales, domiciliées ou non à Neuilly-sur-Seine, qui justifient d'une situation particulière tenant à l'objet de la manifestation organisée dans la salle (par exemple une manifestation à but caritatif) ou dispensant une activité ou un enseignement payant, ou proposant une représentation publique avec billetterie ;
- Payant : pour toutes les autres demandes.

DECIDE qu'une association pourra bénéficier d'une salle communale à titre gratuit, à condition toutefois de justifier d'au moins une année d'existence et d'avoir fourni un bilan d'activité ainsi qu'un bilan financier.

Article 5 : OCCUPATION DES SALLES

DECIDE que les salles communales seront ouvertes du lundi au samedi inclus, à l'exception toutefois du théâtre de Neuilly, de la salle de Bagatelle et de l'Hôtel Arturo Lopez qui pourront également être ouverts le dimanche, à titre exceptionnel.

Article 6 : MODALITES DE PAIEMENT

DECIDE que la redevance est payable d'avance, qu'elle reste acquise à la Ville en cas d'annulation parvenant moins de trente jours avant la date de l'évènement, et que toute plage horaire commencée est due en totalité.

DIT que les tarifs fixés seront assujettis à une TVA au taux de 19,6%.

Article 7 : RECOUVREMENT DES RECETTES

DIT que le produit des redevances sera constaté au compte 70388 Fonction 020 du budget communal.

N° 31-28092011 Enseignement musical en temps scolaire – Attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2011-2012 à l'association « école de musique et d'art dramatique » - Autorisation donnée au Maire de signer la convention de subventionnement

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de subventionnement à conclure avec l'association « Ecole de Musique et d'Art dramatique » dans le cadre du programme d'enseignement musical en temps scolaire à destination des élèves des écoles élémentaires publiques de Neuilly-sur-Seine, pour l'année scolaire 2011-2012 ;

DECIDE d'attribuer à l'Association « Ecole de Musique et d'Art dramatique » sur l'exercice budgétaire 2012 une subvention d'un montant de 70.000 € ;

DIT QUE le versement interviendra en deux parts égales :

- avance sur subvention d'un montant de 35.000 € le 03 janvier 2012
- mandatement du solde de 35.000 € au plus tard le 30 mars 2012 ;

DIT QUE la dépense sera imputée en section de fonctionnement du budget communal 2012 sous les comptes nature 6574 et fonction 311 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la présente délibération.

N° 32-28092011 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine pour l'acquisition de matériels et logiciels informatiques

A l'unanimité,

APPROUVE Les termes de la convention portant constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine pour l'acquisition de matériels informatiques et logiciels.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention.

DIT QUE les dépenses correspondantes seront imputées sur les codes nature 205 et 2183 du budget de la Ville.

N° 33-28092011 Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un contrat de licence et de garantie associée et avenant avec la société PILLAR DATA SYSTEMS EMEA

A l'unanimité,

APPROUVE les termes du contrat de licence et de garantie associée et son avenant avec la société PILLAR DATA SYSTEMS EMEA.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat et l'avenant correspondants.

N° 34-28092011 Avenant n°1 au contrat de Partenariat entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et Microsoft – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ledit avenant

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 au Contrat de partenariat entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et MICROSOFT annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

N° 35-28092011 Protocole entre le SIGEIF, EDF et la ville de Neuilly-sur-Seine pour accompagner la ville dans la valorisation de ses actions de maîtrise de la demande d'énergie et l'obtention de certificats d'économie d'énergie

A l'unanimité,

DIT QUE le Conseil municipal approuve le protocole d'accord tripartite SIGEIF/EDF/collectivité pour l'efficacité énergétique et la valorisation des certificats d'économies d'énergie habilitant EDF à obtenir, pour son compte, les certificats d'économies d'énergies correspondant aux actions de maîtrise de la demande d'énergie réalisées par la Ville dans le cadre du dispositif prévu à l'article 15 de la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique.

AUTORISE le Maire à signer le protocole d'accord SIGEIF/EDF/collectivité, ses conventions d'application, ainsi que ses éventuels avenants.

DIT QUE les incidences financières seront imputées aux codes nature 751 fonction 93 en recettes et 611 fonction 93 en dépenses du budget communal.

N° 36-28092011 Collecte et valorisation des textiles usagés : passation d'un avenant à la convention entre la société Ecotextile et la ville de Neuilly-sur-Seine

A l'unanimité,

APPROUVE l'avenant à la convention entre la Ville et la société ECOTEXTILE SAS sise 114 rue des Haudoirs – 60400 APPILLY pour la collecte et la valorisation des textiles usagés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant à la convention avec la société ECOTEXTILE, qui prévoit : La fourniture et la pose, ainsi que l'entretien de deux conteneurs supplémentaires sur le territoire de Neuilly-sur-Seine, par la société ECOTEXTILE. la collecte et le transport des textiles usagés en vue de leur valorisation ou de leur élimination, par la société ECOTEXTILE. dans l'hypothèse où la Ville déciderait d'enfouir et de prendre en charge la maintenance de ces conteneurs : la dépose aux frais d'ECOTEXTILE de ses deux conteneurs aériens avant la réalisation des travaux d'enfouissement la poursuite de la collecte et du transport des textiles usagés des deux conteneurs enterrés à l'initiative de la Ville, à l'issue des travaux, par la société ECOTEXTILE.

DIT QUE l'exécution de cette convention ne fait l'objet d'aucune incidence financière particulière sur le budget communal.

N° 37-28092011 Enlèvement et évacuation des déchets banals provenant de l'activité des services municipaux : Protocole transactionnel avec la société SITA IDF dans le cadre de l'exécution du marché 2009M15

A l'unanimité,

APPROUVE la passation d'un protocole transactionnel relatif à l'exécution du marché 2009M15 avec la société SITA Ile-de-France, sise 2-6 rue Albert de Vatimesnil, 92523 LEVALLOIS PERRET cedex, portant sur l'enlèvement et l'évacuation des déchets banals provenant de l'activité des services municipaux.

AUTORISE le Maire à signer ledit protocole transactionnel qui porte :

- sur le remboursement par la société SITA Ile-de-France de factures payées par la Ville concernant la non mise en place de bennes au Centre Technique Municipal et aux serres, soit un montant de 6 447,08 € HT (7 710,71 € TTC),
- sur le paiement par la Ville de factures qui ont, par ailleurs, fait l'objet d'un avoir, soit un montant de 31 068,80 € HT (soit 37 158,28 € TTC), au titre de l'année 2009,
- sur le paiement par la Ville des factures de novembre et décembre 2010 qui dépassaient le montant initial prévu par le marché, soit un montant de 56 380,72 € HT (67 431,34 € TTC)

DIT que ce protocole transactionnel prendra effet à compter de sa notification et fixe le montant dû par la Ville à la société SITA Ile-de-France à 81 002,44 € HT (soit 96 878,92 € TTC)

DIT que les incidences financières seront imputées aux codes nature 61523 et fonctions correspondants du budget communal.

N° 38-28092011 Adhésion de la ville au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique coordonné par le syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) : cotisation de l'année 2011

A l'unanimité,

APPROUVE le règlement de la cotisation annuelle pour l'année 2011 relative aux frais de fonctionnement du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services d'efficacité énergétique coordonné par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) siégeant 66 rue de Monceau – 75008 PARIS.

DIT QUE la dépense correspondante, s'élevant à 9 600,00 € TTC, sera imputée au budget communal au code nature 6281 – fonction 020, exercice 2011.

N° 39-28092011 Rapport d'activité pour l'année 2010 du syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF) : communiqué à l'assemblée délibérante

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2010 produit par le SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE (SEDIF).

DIT QUE ce rapport est mis à la disposition du public à l'Accueil de la Direction Générale des Services Techniques au 5^{ème} étage de l'Hôtel de Ville.

N° 40-28092011 Rapport d'activité élaboré par le syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) pour l'année 2010 et « chiffres-clés » sur la commune de Neuilly-sur-Seine : communiqué à l'assemblée délibérante

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité ainsi que des « chiffres-clés » concernant la commune de Neuilly-sur-Seine élaborés par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) pour l'année 2010.

DIT QUE ce rapport a été mis à la disposition du public (à l'accueil de la Direction Générale des Services Techniques) conformément à l'article L.1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 41-28092011 Rapport d'activité effectué sur le territoire du SIGEIF par le concessionnaire GRDF pour l'année 2010 : communiqué à l'assemblée délibérante

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité effectué sur le territoire du SIGEIF par le concessionnaire GRDF pour l'année 2010.

DIT QUE ce rapport a été mis à la disposition du public (à l'accueil de la Direction Générale des Services Techniques) conformément à l'article L.1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N° 42-28092011 Adhésion au syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) de la communauté d'agglomération Seine-Défense pour la commune de Puteaux : communiqué à l'assemblée délibérante

A l'unanimité,

EMET un avis favorable à l'adhésion au SEDIF de la communauté d'agglomération SEINE-DEFENSE pour la commune de PUTEAUX.

N° 43-28092011 Réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte-Anne, 62-70 avenue du Roule (2^{ème} phase) : passation d'avenants aux marchés de diverses entreprises

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer des avenants aux marchés suivants dans le cadre de la deuxième phase de réalisation d'équipements culturels et de logements sociaux sur la parcelle Sainte-Anne :

Lot n° 1 – Démolition / Gros-œuvre

Avenant n° 4 au marché n° 2007M272 de la société SOGEA TPI siégeant 3 rue Ernest Flammarion, ZAC du Petit Leroy à 94550 CHEVILLY-LARUE, pour la prise en compte d'une plus-value de +101 291,11 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1, 2 et 3) de 13 979 450,45 € HT à 14 080 741,56 € HT (soit 16 840 566,90 € TTC)

Lot n° 2 - Plâtrerie / Cloisonnement

Avenant n° 2 au marché n° 2008M122 de la société DECOR ISOLATION siégeant 3 bis rue du Valengelier, EAE de la Tuilerie à 77500 CHELLES, pour la prise en compte d'une plus-value de +28 849,00 € HT portant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 414 697,24 € HT à 443 546,24 € HT (soit 530 481,30 € TTC)

Lot n° 3 - Faux-plafonds

Avenant n° 2 au marché n° 2008M123 de la société DECOR ISOLATION siégeant 3 bis rue du Valengelier, EAE de la Tuilerie à 77500 CHELLES, pour la prise en compte d'une moins-value de -

26 962,00 € HT ramenant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 734 411,37 € HT à 707 449,37 € HT (soit 846 109,45 € TTC)

Lot n° 5 - Etanchéité

Avenant n° 3 au marché n° 2008M39 de la société SMAC siégeant 34 rue Charles Heller à 94782 VITRY cedex, pour la prise en compte d'une plus-value de +24 000,00 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 et 2) de 267 657,83 € HT à 291 657,83 € HT (soit 348 822,76 € TTC)

Lot n° 12 - Menuiseries intérieures bois

Avenant n° 2 au marché n° 2008M128 de la société PRODESIGN siégeant 3 rue Eugène Henaff à 93240 STAINS pour la prise en compte d'une moins-value de -12 818,14 € HT ramenant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 1 685 111,02 € HT à 1 672 292,88 € HT (soit 2 000 062,28 € TTC)

Lot n° 13 - Menuiseries extérieures bois

Avenant n° 3 au marché n° 2009M48 de la société LES CHARPENTIERES DE PARIS siégeant 46 rue des Meuniers, BP 102 à 92225 BAGNEUX Cedex, pour la prise en compte d'une moins-value de - 39 484,01 € HT ramenant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 et 2) de 474 552,37 € HT à 435 068,36 € HT (soit 520 341,76 € TTC)

Lot n° 14 - Serrurerie / Métallerie

Avenant n° 2 au marché n° 2008M125 de la société S3M siégeant 143 boulevard Gabriel Péri à 92240 MALAKOFF, pour la prise en compte d'une plus-value de +68 537,00 € HT portant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 670 025,74 € HT à 738 562,74 € HT (soit 883 321,04 € TTC)

Lot n° 15 – Verrière du hall d'entrée

Avenant n° 1 au marché n° 2010M68 de la société PORTAL siégeant Chaussée Gabrielle Richet, 208 B 7860 LESSINES (Belgique) pour la prise en compte d'une plus-value de +71 620,77 € HT, soit une augmentation de 5,63 % environ du montant initial du marché. Le montant du marché (augmenté de l'avenant précité) se trouverait ainsi porté de 1 273 173,62 € HT à 1 344 794,39 € HT (soit 1 608 374,09 € TTC)

Lot n° 16 – Equipements scéniques

Avenant n° 1 au marché n° 2009M216 de la société CAIRE siégeant Savoie Hexapôle, Rue Charles Montreuil à

73420 MERY, pour la prise en compte d'une plus-value de +17 806,00 € HT portant le montant du marché de 3 473 136,65 € HT à 3 490 942,65 € HT (soit 4 175 167,41 € TTC)

Lot n° 20 - Ascenseurs Monte-charges / Plate-forme élévatrice

Avenant n° 1 au marché n° 2008M127 de la société THYSSENKRUPP Ascenseurs siégeant 8 rue Parmentier à 92816 PUTEAUX Cedex, pour la prise en compte d'une plus-value de +15 100,00 € HT portant le montant du marché de 851 000,00 € HT à 866 100,00 € HT (soit 1 035 855,60 € TTC)

Lot n° 21 - Restauration façades en plâtre / Façades en pierre de taille

Avenant n° 2 au marché n° 2010M59 de la société CHAMPAGNE CONSTRUCTION RENOVATION (C.C.R.) siégeant 15 / 17 avenue Elie Baylac à 95660 CHAMPAGNE-SUR-OISE, pour la prise en compte d'une plus-value de +59 772,15 € HT portant le montant du marché (augmenté d'un avenant n° 1) de 647 686,76 € HT à 707 458,91 € HT (soit 846 120,86 € TTC)

Lot n° 23 - Charpente bois / Couverture

Avenant n° 3 au marché n° 2008M126 de la société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT siégeant 159 avenue Jean Lolive à 93695 PANTIN, pour la prise en compte d'une plus-value de +32 716,80 € HT portant le montant du marché (augmenté des avenants n° 1 et 2) de 634 261,70 € HT à 666 978,50 € HT (soit 797 706,29 € TTC).

DIT QUE ces incidences financières seront constatées au code Nature 2313 du budget communal.

N° 44-28092011 Adhésion au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) de la commune de Groslay : communiqué à l'assemblée délibérante

A l'unanimité,

EMET un avis favorable à l'adhésion au SIPPEREC de la communauté de GROSLAY.

N° 45-28092011 Adhésion au syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) de la commune de Bois d'Arcy pour les compétences « Gaz » et « Electricité » : communiqué à l'assemblée délibérante

A l'unanimité,

EMET un avis favorable à l'adhésion au SIGEIF de la commune de BOIS d'ARCY pour les deux compétences gaz et électricité.

N° 46-28092011 Convention pour le recouvrement de la redevance d'assainissement (part communale)

A l'unanimité,

APPROUVE la signature de la convention entre le SEDIF, VEOLIA et la Ville pour le recouvrement de la redevance d'assainissement « part communale ».

AUTORISE Monsieur le Maire a signé la convention susvisée ainsi que tout acte juridique ultérieur pouvant intervenir y ayant trait.

DIT QUE le recouvrement s'effectuera selon les termes de la convention précitée.

DIT QUE les recettes en résultant seront constatées aux codes nature 70611 et fonction correspondant du budget annexe d'assainissement.

N° 47-28092011 Détermination des ratios d'avancement de grade

A l'unanimité,

ARTICLE 1^{ER} Les ratios d'avancement de grade retenus pour l'année 2011 sont les suivants :

FILIERE ANIMATION :

- Animateur principal 1^{ère} classe : 0%

FILIERE ADMINISTRATIVE :

- Directeur : 0%
- Attaché principal : 0%
- Rédacteur chef (au choix) : 50%
- Rédacteur chef (après examen professionnel) : 0%
- Rédacteur principal : 43%
- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe : 0%
- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe : 50%
- Adjoint administratif 1^{ère} classe (au choix) : 50%
- Adjoint administratif 1^{ère} classe (après examen professionnel) : 100%

FILIERE TECHNIQUE :

- Ingénieur en chef de classe exceptionnelle : 0%
- Ingénieur en chef de classe normale : 0%
- Ingénieur principal : 50%
- Technicien principal 1^{ère} classe : 100%
- Agent de maîtrise principal : 34%
- Adjoint technique principal 1^{ère} classe : 15%
- Adjoint technique principal 2^{ème} classe : 34%
- Adjoint technique 1^{ère} classe (au choix) : 13%
- Adjoint technique 1^{ère} classe (après examen professionnel) : 100%

FILIERE CULTURELLE :

- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques 1^{ère} classe : 100%
- Adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe (au choix) : 100%

FILIERE MEDICO-SOCIALE :

- Sage femme de classe exceptionnelle : 0%
- Puéricultrice cadre supérieur de santé : 0%
- Puéricultrice de classe supérieur : 0%

- Educateur principal de jeunes enfants : 0%
- Auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe : 0%

FILIERE SPORTIVE :

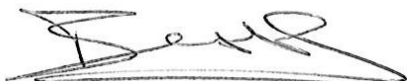
- Educateur des activités physiques et sportives principal 1^{ère} classe (après examen professionnel) : 100%
- Educateur des activités physiques et sportives principal 2^{ème} classe: 100%

ARTICLE 2 Le nombre de fonctionnaires promouvables au grade supérieur résultant du calcul du taux est arrondi à l'entier supérieur.

ARTICLE 3 Les ratios ainsi fixés n'engagent pas l'autorité territoriale à procéder au maximum des promotions. De même, ils ne sont pas opposables aux agents nommés en cours d'année par mutation sur un grade d'avancement.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h11.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

Le Maire,
Conseiller Général des Hauts-de-Seine
Président de la séance,



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte-rendu a été effectué le 30 septembre 2011.

Le Maire,
Conseiller Général des Hauts-de-Seine



Jean-Christophe FROMANTIN